

SCI 123 SOLEIL
Société Civile Immobilière
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 77, boulevard de Cambrai
59100 Roubaix

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DE LA SCI

L'an deux mille vingt-cinq, Le vingt janvier, A
quatorze heures,

Les associés de la société 123 SOLEIL, société civile immobilière au capital de 1 000 euros, divisé en 100 parts de 10 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, au siège social, sur convocation de la gérance.

Sont présents :

- Marie-Charlotte CHEVALIER propriétaire de 1 part
- Anna-Marie CHEVALIER propriétaire de 1 part
- Pierre-Louis CHEVALIER propriétaire de 1 part
- Nathalie CHEVALIER propriétaire de 49 parts
- Laurent CHEVALIER propriétaire de 48 parts

Seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

Dès lors, l'Assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise. L'Assemblée est présidée par Madame Nathalie CHEVALIER gérante associée et Laurent CHEVALIER gérant et associé.

La Présidence rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR :

- Acquisition d'un bien immobilier
- Délégation de pouvoirs au gérant
- Questions diverses

La Présidence dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la feuille de présence,

NC
PC
MCC
AK

- le rapport de la gérance,
- les statuts de la société,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

La Présidence déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Il est ensuite donné lecture du rapport de la gérance.

Puis, la Présidence déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, la Présidence met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

La Présidence déclare la séance ouverte à 14h05 et constate que tous les associés sont présents ou représentés, en mesure de délibérer conformément aux dispositions des statuts de la SCI 123 Soleil.

Présentation du projet d'acquisition d'un bien immobilier

La Présidence rappelle aux associés le projet d'acquisition d'un bien immobilier situé à 97 chemin du Ressui à UZES 30700, pour un montant de 865 000 euros.

- Objectif de l'acquisition : L'acquisition de cette résidence secondaire vise à offrir un lieu de détente et de partage pour la famille, en permettant aux parents et aux enfants d'en profiter pleinement tout au long de l'année. Cette propriété sera principalement utilisée comme résidence de vacances pour les membres de la famille, favorisant ainsi des moments privilégiés entre les parents et les enfants.

Par ailleurs, dans le but de contribuer au financement des charges et de valoriser l'investissement, la résidence pourra être mise en location de manière ponctuelle, dans le respect des dispositions des statuts de la SCI. Cette utilisation locative restera cependant secondaire et complémentaire, l'objectif principal étant de créer un patrimoine familial partagé et d'offrir un lieu d'accueil pour les membres de la SCI.

- Modalités de financement : Le financement sera recherché sous forme de prêt immobilier pour un montant de 377 000 euros sur 12 ans, accompagné d'apports personnels des associés totalisant 495 000 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

PC
NC
MC AC

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale délègue tous pouvoirs aux gérants, Nathalie et Laurent CHEVALIER, pour finaliser l'acquisition, signer tous documents nécessaires, et procéder à toutes formalités requises.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la Présidence déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par les gérants et les associés.

Signatures :

Les Associés :

Nathalie (Gérante)

Marie-Charlotte (Associé)

Pierre-Louis (Associé)

Laurent (Gérant)

Anna-Marie (Associé)

BC
NC MCC AC